



LE BLOG FRANCAIS DE LA FISCALITE INTERNATIONALE N 4 avril 2016

www.etudes-fiscales-internationales.com/
pour s'abonner cliquer et inscrivez vous en haut à droite

**Un homme politique considère la prochaine élection !
Un homme d'état considère la prochaine génération !
(Winston Churchill)**

Lettre EFI du 24 avril 2016

[Les lettres fiscales d'EFI](#)
[Pour lire les tribunes antérieures cliquer](#)

[La lettre EFI du 06.04.16 \(](#) [La lettre EFI du 11 avril 2016.pdf](#) avec les liens

[La lettre EFI du 17 avril 2016. 2 pdf](#)
Pour placer dans votre dossier 'les lettres d'EFI' sur votre bureau

[Précis de fiscalité DGFIP 2015 :](#)
[2ème édition, à jour au 15 décembre 2015.](#)

[Statistiques officielles DGFIP Fiscalité des particuliers :](#)
[Déclarations nationales 2042 de l'impôt 2014 sur les revenus 2013](#)

[Le rapport OCDE au G20 sur la transparence fiscale \(avril2016\\$](#)

SUISSE / application rétroactive de l'assistance élargie.....	1
Echange spontanée ; la suisse appliquera dès le 1er janvier 2017	2
Prescriptions en matière de douane / une modification partielle.....	2
Imposition de la fortune :Macron rejoint il Barre ??.....	3
ART 57 : la dépendance de fait (CE 15 avril 2016	3
Lanceur d'alerte: le rapport du conseil d'état (à suivre)	3
NEW délai pour se faire rembourser un prélèvement sur plus value.....	4

SUISSE / application rétroactive de l'assistance élargie [Lien permanent](#)

Entrée en vigueur de l'accord modifiant la CDI entre la Suisse et la France

- L'accord modifiant la convention contre les doubles impositions (CDI) en matière d'impôts sur le revenu et la fortune entre la Suisse et la France est entré **en vigueur le 30 mars 2016**. La convention est ainsi pleinement conforme à la norme internationale en matière d'échange de renseignements sur demande.

Désormais, les contribuables faisant l'objet d'une demande d'assistance administrative individuelle de la part de la France pourront être identifiés par d'autres éléments que leur nom ou leur adresse, ce que ne permettait pas jusqu'à présent la CDI bilatérale sur le revenu et la fortune. Ces demandes pourront être prises en compte pour les périodes fiscales à partir du 1er janvier 2010, date de l'entrée en vigueur de la convention révisée.

En outre, la Suisse pourra donner suite à des demandes groupées formulées par la France. De telles requêtes sont possibles pour des faits survenus à partir du 1er février 2013, date de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assistance administrative en matière fiscale.

[Demande groupée la loi française publiée le 1er mars 2016](#)

[La demande groupée de renseignements fiscaux](#)

[Premiers commentaires sur l'accord France Suisse du 24 juin 2014](#)

[Patrick Michaud avocat](#)

[Accord modifiant le protocole additionnel à la convention contre les doubles impositions sur le revenu et la fortune](#)

[Communiqué de Berne](#)

[le communiqué spécial de Bercy](#)

[Demande groupée :](#)

[BERNE accepte la demande groupée des Pays Bas mais le juge refuse](#)

Décisions de justice refusant l'entraide fiscale à la France

[Lire la suite](#)

Echange spontanée ; la suisse appliquera dès le 1er janvier 2017

[Lien permanent](#)

Le 15 octobre 2013, la Suisse a signé la Convention du Conseil de l'Europe et de l'Organisation pour le développement et la coopération économiques (OCDE) [concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale](#) Actuellement, 79 Etats ont signé cette convention qui est déjà en vigueur dans 57 d'entre eux (état au 8 février 2015)¹.

Le Conseil fédéral a ouvert le 20 avril 2016 la consultation relative à la révision totale de l'ordonnance sur l'assistance administrative fiscale (OAAF).

Cette révision définit le cadre et les procédures nécessaires à l'échange spontané de renseignements, dont celles applicables à l'échange de renseignements sur les décisions anticipées (« rulings ») en matière fiscale. La consultation se terminera le 10 août 2016.

Le communiqué de presse

Ordonnance sur l'assistance administrative fiscale

[Lire une nouvelle définition de la demande groupée \(article 3\)](#)

[L'échange international de renseignement fiscal](#)

Prescriptions en matière de douane / une modification partielle

[Lien permanent](#)

Le délai de prescription du droit de reprise de l'administration en matière douanière sera allongé à compter du 1er mai 2016

La prescription de l'action en répression d'une infraction est inchangée

Imposition de la fortune :Macron rejoint il Barre ??

[Lien permanent](#)

[LE RAPPORT DE R BARRE](#)
[sur l'imposition de la fortune \(1979\)](#)

Ce que dit vraiment Macron sur l'ISF

Le ministre de l'Economie a accordé une interview dans le numéro d'avril 2016 de la revue spécialisée, "[Risques](#)", référence du monde des assurances, et dans laquelle il développe longuement sa vision de l'économie. Et voici ce qu'il répond à une question sur la fiscalité :

"Je pense que la fiscalité du capital actuelle n'est pas optimale : si on a une préférence pour le risque face à la rente, ce qui est mon cas, il faut préférer par exemple la taxation sur la succession aux impôts de type ISF."

[Lire la suite](#)

ART 57 : la dépendance de fait (CE 15 avril 2016)

[Lien permanent](#)

Cet arrêt sur l'application de l'article 57 appliqué à la Suisse est très didactique

la société LifeStand Vivre Debout (LSVD) exerce une activité de conception, fabrication et commercialisation de " fauteuils verticalisateurs " pour personnes handicapées ou à mobilité réduite ; le 7 janvier 2003, elle a conclu un contrat de distribution exclusif avec la société de droit suisse LifeStand International SA (LSI) chargeant cette dernière de la distribution des produits LifeStand dans le monde entier, excepté la France, l'Allemagne, la Grèce et les pays de l'Europe de l'Est ;

[Conseil d'État N° 372097 9ème et 10ème SSR 15 avril 2016](#)

S'agissant de l'existence d'un lien de dépendance entre les sociétés LSVD et LSI 1

S'agissant de l'application de l'article 9 de la convention fiscale franco-suisse du 9 septembre 1966 modifiée : 1

SUR l'application du droit aux faits 1

S'agissant de l'existence d'un transfert indirect de bénéfices : 2

[Lire la suite](#)

Lanceur d'alerte: le rapport du conseil d'état (à suivre)

[Lien permanent](#)

« La dénonciation veut nuire, le signalement veut sauver »
. (C Vigouroux)

[Le droit d'alerte : signaler, traiter, protéger](#) cliquer

Comme nous l'avons récemment annoncé le conseil d'état vient de rendre public son rapport sur le développement des lanceurs d'alerte notamment en matière fiscale

La société de surveillance par P Michaud

Cette affaire est une vraie réforme de société d'une ampleur importante tellement le lanceur - ou aviseur- d'alerte notamment fiscale ([cliquer](#)) est encore assimilé à un dénonciateur par une majorité de nos concitoyens se souvenant des lois [sur les suspects durant la terreur \(1793\)](#) et des lois de vichy (1941) favorisant les corbeaux alors que ce rejet du lanceur d'alerte n'existe pas dans les autres Etats de l'OCDE ([un exemple célèbre](#))

[L'avocat, le juge et le corbeau Cass arrêts Abbot 1999](#)

La lecture des débats parlementaires encore récemment nous montre que nos parlementaires partagent (aient) cette opinion .La communication menée par des ONG et nos pouvoirs publics actuels va-t-elle modifier l'état de l'opinion.

A nous de nous en rendre compte

En tout cas, après les déclarations de soupçon, le développement des écoutes téléphoniques administratives, le lanceur d'alerte nous montre bien que nous rentrons dans une société de surveillance morale et de méfiance

[Je suis la transparence ,cette nouvelle vertu](#) par JD Bredin

X X X X

Communiqué Tracfin En 2015, une nouvelle progression d'activité pour Tracfin en matière de lutte contre le blanchiment, la fraude aux finances publiques [cliquez](#)

Le nombre d'informations reçues par le Service est en progression de 18 % par rapport à 2014 (+ 56 % par rapport à 2013), le Service a ainsi reçu 45 266 informations dont 43 231 déclarations de soupçons émanant des professionnels déclarants

Avec 410 notes d'informations fiscales (+ 12 % par rapport à 2014), Tracfin a poursuivi sa collaboration étroite avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

NEW délai pour se faire rembourser un prélèvement sur plus value

(CE 16 avril 2016

[Lien permanent](#)

Quel est le délai pour réclamer le remboursement du prélèvement sur les plus values immobilières

Un an pour l'administration

Deux ans pour le contribuable : il a obtenu gain de cause

[la tribune prémonitoire d'EFI](#)

[Lire la suite](#)

La soulte abusive : le communiqué de Bercy

[Lien permanent](#)

[Echange de titres avec soulte Cas d'abus de droit fiscal](#)

[Le sursis d'imposition prévu à l'article 150-0 B du code général des impôts \(CGI\)](#) ou, si la société bénéficiaire de l'apport est contrôlée par l'apporteur, **le report d'imposition prévu à l'article 150-0 B ter du CGI**, est applicable aux opérations d'échange de droits sociaux avec soulte, pour lesquelles le montant des liquidités reçues à ce titre par l'apporteur n'excède pas 10 % de la valeur nominale des titres reçus

[le report ou sursis d'imposition des plus value d'apport...](#)

Sous quelles conditions, cette pratique, largement utilisée (!)
sera t elle abusive pour l'administration ???

Attention cette information administrative est donnée à titre préventif comme cela se pratique dans de nombreux autres états démocratiques. Elle est donc publiée sous la réserve du conseil d etat dans une bonne dizaine d'années.....

[Lire la suite](#)

Rapport sur la stabilité financière dans le monde

[Plus de risques liés aux compagnies d'assurance vie depuis la crise mondiale](#)

Bulletin du FMI